

Se connecter à l'intranet de CCA
Se connecter au site internet de CCA

DÉCOUVRIR ▾

ENTREPRENDRE ▾

VIVRE ICI ▾

S'ENGAGER ▾

SE DÉPLACER ▾



➤ Déconfinement 11 mai 2020 fonctionnement des services de CCA

Le Président de la République a décidé d'un déconfinement à compter du lundi 11 mai 2020. Toutes les activités et/ou missions qui pourront être reprises au 11 mai 2020 le seront, en limitant au maximum les risques sanitaires de propagation du...

[Lire la suite](#)

INFORMATION COVID-19 AUX ENTREPRISES

Pour découvrir les mesures de soutien, [cliquez ici](#)

ACTUS AU 06/05/2020

➤ Economie : aides aux entreprises COVID-Résistance Bretagne

07/05/2020 La crise sanitaire liée au COVID-19 a engendré une crise économique sans précédent dont l'ampleur...

[Lire la suite](#)



➤ Collecte des encombrants : inscrivez-vous !

Les déchets concernés : La collecte des encombrants est réservée aux intransportables (littérature)...

[Lire la suite](#)



➤ CCA relance ses ventes directes de composteurs

Réduction des déchets : et si vous optiez pour le compostage ? CCA relance ses ventes directes de...



➤ Exposition participative "Réserve, ouvre-toi !" Votez dès le 1er mai 2020

Le Musée de Pont-Aven vous invite à choisir les œuvres qui seront présentées au musée, du 17...

ESPACE USAGERS



COVID-19



ACCÈS RAPIDES



Déchets



Eau



Piscines



Famille



E-Bus



FabLab



Habitat



Emploi



Publications



Contact



Carto



Vidéos

NOS SITES

[cogalie](#)

[les médiathèques](#)
Médiathèque • 02 98 26 00 00 • CCA

[MUSÉE DE PONT-AVEN](#)



FRANCE

Le masque devient un enjeu municipal

À Nice, le maire a décidé d'imposer le port de cette protection aux habitants, dans l'espace public. Ce qui suscite une polémique...

C'est l'un des effets du déconfinement. Depuis hier matin, le port du masque est obligatoire dans les transports en commun. Il est également recommandé dans les commerces... voire dans certains espaces publics.

Deux maires de grandes villes ont toutefois décidé d'aller encore plus loin. À Bordeaux, le masque est désormais obligatoire aussi sur les marchés, dans la grande rue commerçante, aux abords des stations de tram et de métro et dans les équipements publics municipaux.

À Nice, le maire Christian Estrosi a, de son côté, instauré l'obligation de porter un masque entre 8 h et 20 h, sur la totalité de la voie publique, sous peine d'une amende de 35 €.

Si à Bordeaux cette « obligation partielle » semble être acceptée, à Nice, la bataille fait rage ! La Ligue des droits de l'Homme et un avocat ont décidé de saisir la justice administrative, dénonçant l'absence de « **nécessités locales avérées** ».

L'audience prévue hier a finalement tourné court. L'arrêté décrié a été abrogé à la dernière minute par la mairie... avant d'être remplacé par un nouvel arrêté valable 48 heures, « **rendant obligatoire le port du mas-**



Sur la Promenade des Anglais, à Nice, hier.

(PHOTO : VALÉRY HAGUE, AFP)

que quand les règles de distanciation ne peuvent être garanties ».

Selon Christian Estrosi, « nous adaptons notre arrêté au décret du gouvernement. Et quand la loi sur l'état d'urgence sera promulguée, nous prendrons un autre arrêté. Je ne lâcherai rien pour protéger les Niçois ».

Une « manœuvre » qui fait sourire l'avocat Jean-Marc Le Gars, à l'origine du référé. « **Un arrêté pour deux jours, cela montre bien que le maire est pris de court** ». Il n'en démord pas : Nice ne peut obliger le port du masque.

Yves-Marie ROBIN.

BRETAGNE

Covid-19 : 21 cas de plus en 72 heures

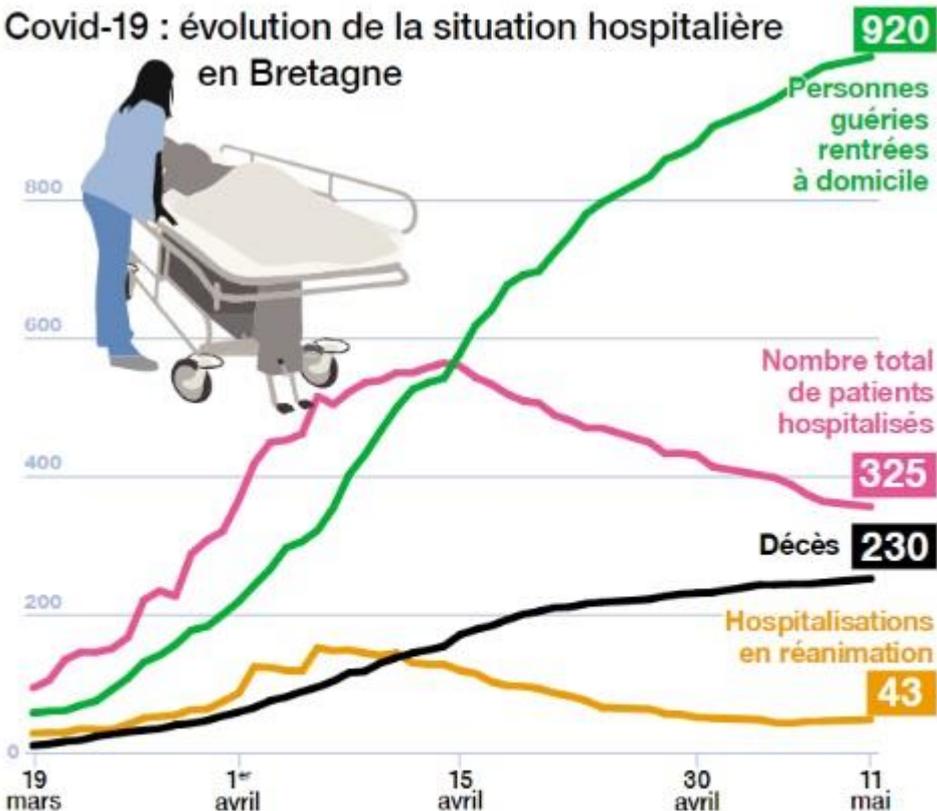
Hier soir, 325 patients atteints du Covid-19 étaient toujours hospitalisés en Bretagne. C'est sept de moins que le 8 mai.

325 patients atteints du Covid-19 étaient hospitalisés en Bretagne, hier lundi à 16 h, selon le point de situation sanitaire de l'Agence régionale de santé. C'est sept de moins que le vendredi 8 mai. Hier, 43 patients se trouvaient en service de réanimation (+1 en 72 heures), 282 dans d'autres services hospitaliers (-8 en 72 heures).

L'Agence régionale de santé dénombre 920 retours à domicile (+14 en 72 heures) après un séjour hospitalier. Dans le cadre des prises en charge hospitalières, 230 décès de patients, âgés de 48 à 100 ans,

sont désormais enregistrés (+5 en 72 heures). Par ailleurs, le nombre de cas de Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique depuis le 28 février s'élevait, hier soir, à 2 551 (+ 21 en 72 heures) ainsi répartis : 678 (+1) personnes résidant en Ille-et-Vilaine ; 647 (+5) personnes résidant dans le Morbihan ; 598 (+4) personnes du Finistère ; 436 (+16) personnes résidant dans les Côtes-d'Armor. Auxquelles s'ajoutaient 128 (- 64) personnes ne résidant pas en Bretagne et 64 (+ 59) personnes dont les départements de résidence n'étaient pas encore connus.

Covid-19 : évolution de la situation hospitalière en Bretagne



Décès et personnes guéries : cumuls depuis le début de la pandémie.

Nombre de patients hospitalisés (dont en réanimation) : évolution de la situation journalière.

Source : ARS Bretagne.

Infographie : Ouest-France

Pays de Concarneau

L'heure du retour à l'école a sonné

Remettre ou pas son ou ses enfants à l'école ? Telle était la question posée aux parents. À l'heure du retour en classe dans les dix écoles de la ville, nous avons donné la parole à deux mères de famille.

Dans toutes les familles ou presque, les mêmes interrogations. Les mêmes peurs. La même difficulté à trancher. Ces dernières semaines, les parents d'enfants scolarisés en école maternelle ou élémentaire ont eu à peser le pour et le contre. Remettre ou pas son ou ses bambins à l'école ? Telle était la question. Entre la crainte liée au Covid-19, des règles sanitaires strictes, un emploi du temps chamboulé mais également le besoin de retrouver les copains même à plus d'un mètre voire le risque de « décrochage » pour certains, il a fallu faire un choix. Souvent incertain.

L'heure de la reprise a désormais sonné dans les huit écoles publiques et les deux écoles privées de Concarneau. Ce mardi matin, les enfants de grande section de maternelle, les CP et les CM2 ouvriront le bal. Dès le jeudi 14 mai, les écoles Sainte-Thérèse et Sacré-Cœur accueilleront les autres niveaux, à l'exception des enfants de petite section première année. Dans le public, la rentrée s'effectuera le lundi 18 mai pour les enfants de moyenne section, les CE1, CE2 et CM1. Enfin, les enfants de petite section seront accueillis à partir du 25 mai.

À Sainte-Thérèse et au Sacré-Cœur, 218 enfants sur les 413 que comptent les deux établissements devraient retrouver la classe. Au niveau des écoles publiques, pas de chiffre mais un ratio d'un pour deux qui ne devrait guère être éloigné. À l'heure de cette rentrée inédite, nous avons donné la parole à deux mères de famille. L'une a prévu de remettre son fils à l'école, l'autre pas. Chacune explique pourquoi.



Les élèves de grande section de maternelle, de CP et de CM2 retrouveront le chemin de l'école, ce matin, dans les dix écoles de Concarneau.

PHOTO: PHOTO ILLUSTRATION

Ville close : le sourire en attendant les clients

Une partie des commerces ont rouvert leurs portes, hier. Malgré l'absence de clients, chacun affichait un large sourire.



Plusieurs commerces de la Ville close ont rouvert leurs portes, lundi 11 mai. Les professionnels attendant désormais les clients.

(PHOTO : OUEST FRANCE)

Rue Vauban, quelques rares badauds déambulent, souvent masqués. Il est près de 12 h. Comme c'est le cas depuis près de deux mois, la Ville close est quasi-déserte, mais elle reprend tout doucement vie. Une partie des commerces ont rouvert leurs portes. Les autres, à l'exception des restaurants et des cafés, le feront dans les jours à venir.

Malgré l'absence de clients, les commerçants sourient derrière leurs masques ou leurs visières. Comme au Comptoir du Marin. « **C'était comme la veille d'un examen. Je n'ai pas dormi de la nuit tellement j'étais heureuse de pouvoir rouvrir** », résume la patronne.

En Ville close, comme ailleurs, la crise liée au Covid-19 va laisser des traces. « **Généralement, avril et mai sont des mois très importants où notre chiffre d'affaires est supérieur à celui de juin et avoisine celui de juillet**, explique-t-on à la Biscuiterie

de Concarneau. Là, avec le temps que l'on a eu ces dernières semaines, c'était d'autant plus frustrant de savoir le magasin fermé. La météo nous aurait permis d'avoir beaucoup de monde. »

« **On a vécu comme une punition la fermeture de nos établissements** », enchaîne-t-on au Comptoir du Marin. Au moment de rouvrir, malgré le manque à gagner ou l'absence de visibilité concernant l'été, les discours ne sont pas au fatalisme. « **On compte sur la solidarité des clients. Cet été, on n'aura sans doute pas de touristes étrangers mais on espère pouvoir accueillir des gens d'autres régions françaises.** »

Et les mesures liées au Covid-19 ? « **On s'en accomode**, répond une bijoutière. **Personnellement, je désinfecterai chaque bague après un essayage. Mais ça ne me dérange pas. Je ne demande qu'une chose : que les clients reviennent !** »

Rosporden

Une collecte de sang sous un protocole strict

La collecte de sang organisée au centre culturel par l'Amicale pour le don du sang de Concarneau a rassemblé 73 donneurs, dont deux nouveaux.

Le président, André Le Gall, rappelle que l'organisation de la salle a été complètement remaniée afin d'éviter tout croisement de personnes et pour respecter la distanciation sociale. « Les donneurs ont apprécié ces nouvelles dispositions. On a senti que les gens étaient rassurés par les mesures d'hygiène prises, le jour de la collecte, à savoir, lavage des mains, port du masque et espacements entre les personnes », se félicite André Le Gall.

Il note que l'indice de générosité



Une collecte de sang qui a respecté un protocole strict.

| PHOTO : QUEST-FRANCE

(nombre de personnes ayant réalisé au moins un don sur l'année civile, rapporté à la population en âge de donner) est de 5,10 %, à Rosporden. Celui de la Bretagne s'élève, à 4,7 %.

FRANCE

Un plan de soutien au tourisme de 1,3 milliard d'euros en préparation



Photo d'archives Jonathan Konitz

Les autorités françaises finalisent, cette semaine, les contours d'un plan d'investissement de 1,3 milliard d'euros en vue de soutenir le secteur du tourisme, durement touché par la crise sanitaire, a fait savoir lundi, la Caisse des Dépôts. « C'est un programme de fonds propres qui va être validé et arbitré, cette semaine, par le

comité interministériel du tourisme, présidé par le Premier ministre. Et c'est ce qu'on appelle des fonds propres, ce n'est pas du prêt, (...) c'est véritablement de l'investissement », a déclaré Olivier Sichel, directeur adjoint de la Caisse des Dépôts, sur France Info.



La première urgence pour les DRH a été de mettre en place les règles sanitaires : masques, gel hydroalcoolique et distanciation sociale. Photo illustration EPA

En « surchauffe », les DRH gèrent le retour au travail

Comment adapter les postes de travail, réorganiser l'entreprise tout en tirant des enseignements de la crise sanitaire ? Dans les entreprises bretonnes, les directions des ressources humaines interrogées frôlent actuellement la surchauffe.

Flore Limantour

1 Comment les salariés se sont-ils comportés en ces temps de confinement ?

À l'unanimité, les DRH bretonnes interrogées se disent positivement impressionnées par la mobilisation des salariés. Kathy Jourden, de Cerfrance Brocéliande, cabinet régional d'expertise comptable et de conseil aux entreprises, n'hésite

pas à louer « l'intelligence collective et la capacité à s'adapter » de ses 700 collaborateurs (30 sites). À la Conserverie Gonidec (58 salariés), Éric Barré salue aussi la démarche des employés qui, dans leur grande majorité, ont pris « le risque de venir travailler ». Le DRH estime qu'« à l'avenir, la vision des dirigeants vis-à-vis des équipes en sera changée ».

2 Que traitez-vous dans l'urgence ?

Quand la production ne s'est pas interrompue, comme chez Gonidec, dans le Groupe agroalimentaire Even (Laita, Paysan Breton, etc.) ou encore dans le groupe Eureden, les mesures sanitaires (masques, distances, etc.) sont rodées. Il reste cependant à faire revenir les employés restés chez eux pour différentes raisons (enfants, santé, chômage partiel). « Comment bien réembarquer ces salariés, les remettre dans la même vitesse et comment maintenir le port du masque et les organisations dans la durée ? » s'interroge Charles Belin, DRH d'Even (6 200 collaborateurs). Là où l'activité redémarre, il faut tout remettre à plat.

Quand les locaux s'y prêtent, les entreprises tentent d'installer les

postes de travail à une bonne distance les uns des autres et de se fournir en masques. Pas toujours facile.

3 Allez-vous prolonger le travail à domicile après le 11 mai ?

« Chez nous, tout le monde continue le télétravail. La priorité est de laisser les gens en sécurité », assure Nicolas Le Maréchal, DRH de Kerhis, éditeur de logiciels pour le secteur agricole (150 salariés - Châteaulin). À Cerfrance aussi, le « travail confiné » se poursuivra jusqu'à fin mai.

Mais à partir de juin ? Frédéric Soudon, DRH de la branche agriculture (2 000 salariés) du groupe Eureden (plus de 9 000 collaborateurs), attend les retours des groupes de travail site par site. « Le télétravail sera sans doute en partie maintenu mais cadré ». Ailleurs, « on ajustera progressivement ».

4 Comment maintenir la cohésion sociale au sein de l'entreprise ?

Toutes les entreprises interrogées ont mis en place des outils pour à la fois identifier les personnes en

détresse et renforcer l'esprit d'appartenance à un collectif. Des enquêtes internes sont menées. Les managers sont invités à appeler leurs collaborateurs régulièrement. Les visioconférences se sont multipliées.

Et certains DRH ont innové. Chez Cerfrance, on organise des « cafés claviers » le vendredi. Nicolas Le Maréchal (Kerhis) propose des visioconférences pour les enfants. « Ils voient leurs parents le faire toute la semaine, pourquoi pas eux ? ». Mais comment maintenir la cohésion avec un masque s'inquiète Charles Belin (Even), qui rappelle que « 60 % de la communication est non verbale ».

5 L'organisation du travail et les méthodes de management seront-elles modifiées durablement ?

De cette période de pandémie, les DRH tirent avec satisfaction des enseignements positifs. La cohésion sociale a été renforcée dans certaines sociétés. Les visioconférences ont renforcé les liens entre les différents sites, gommant parfois les distances géographiques. La digitalisation des

tâches et des réunions souvent prévues à longue échéance a été menée à une vitesse qui a surpris - et ravit - les ressources humaines. Ces changements, comme la forte progression du télétravail, devraient être en grande partie conservés. Enfin, devant la motivation des équipes, les directions générales seront invitées à « davantage déléguer » et à « faire confiance à leurs collaborateurs ».

6 Redoutez-vous des mesures de chômage technique ou de licenciement au-delà du mois de juin ?

« Trop tôt pour le dire », répondent quelques DRH interrogés. Leur crainte est évidemment qu'une partie de l'économie reste en panne. Chacun redoute les défaillances de ses clients ou de ses fournisseurs. Les commerciaux seront en première ligne. Nombreux au chômage partiel - 1 900 chez Even - ils pourraient ne pas tous conserver leur poste. « La crise a montré qu'ils avaient moins besoin de se déplacer et qu'ils pourraient être moins nombreux à l'avenir », commente un responsable des ressources humaines.

COVID-19, les indicateurs

En Bretagne

325 patients hospitalisés

le 11 mai, à 16 h
- 7 en trois jours

dont **45** en réanimation

+ 1 en trois jours

2 551 cas confirmés*

+ 21 de plus en trois jours

230 décès dus au virus

+ 5 de plus en trois jours



920 retours à domicile + 14 en 3 j.

*+ 192 personnes ne résidant pas en Bretagne ou dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.

Source : ARS

En France

22 284 patients hospitalisés

le 11 mai, à 20 h
- 285 en une journée

dont **2 712** en réanimation

- 64 en une journée

139 519 cas confirmés

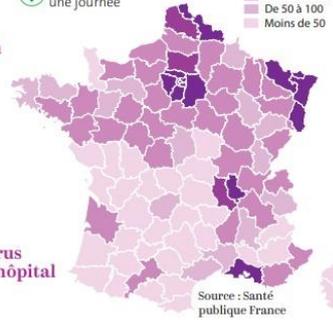
+ 456 en une journée

26 643 décès dus au virus dont 16 820 à l'hôpital

+ 263 en une journée

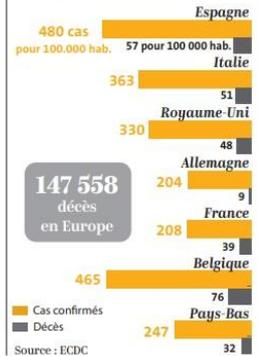
Hospitalisations

- De 500 à 1 800
- De 300 à 500
- De 100 à 300
- De 50 à 100
- Moins de 50



En Europe

Pour 100.000 hab., le 11 mai, à 10 h



CONCARNEAU

Une reprise en douceur chez les commerçants

L'heure de la reprise a sonné pour une partie des commerçants, lundi. À Concarneau, les professionnels n'attendent plus que les clients, encore peu nombreux en ce début de semaine.

Guirec Flécher

● Ce lundi matin, le vent s'engouffre dans les rues pavées de la Ville Close. Dans ce haut lieu du tourisme concarnois, les commerçants remontent timidement leurs stores.

Après 55 jours de confinement, quelques boutiques ouvrent à nouveau leurs portes aux clients. Ces derniers ne sont pas très nombreux en ce premier jour de déconfinement. Malgré tout, Caroline et sa mère, de la boutique « Sentier côtier » affichent un grand sourire : « On est très heureuses, on attendait ce moment avec impatience ». Dans leur commerce, qui propose pêle-mêle souvenirs, vêtements et produits locaux, toutes les mesures sanitaires ont été instaurées : gel hydroalcoolique, masque, visière... Il faut désormais rattraper les mois perdus, même si les responsables savent que le reste de l'année s'annonce compliqué : « Il va falloir faire de notre mieux pour sauver les meubles. Mais il ne faut pas perdre espoir, on compte avant tout sur notre clientèle locale pour se rattraper », espèrent-elles.

« Les petits commerçants font vivre les centres-villes »

Un peu plus loin, Sophie Troussier, visière en plastique sur la tête, s'affaire au « Comptoir du Marin ». Tout est prêt dans sa boutique pour démarrer la saison, même si la commerçante doit s'adapter à la situation. « J'ai dû geler une partie de mes commandes auprès de mes



Rue Dumont-d'Urville, les clients et passants étaient encore peu nombreux lundi matin.

fournisseurs. On va attendre les prochaines semaines pour voir si l'on doit reprendre ou non de la marchandise », informe-t-elle. Pour cette dernière, les locaux doivent désormais retrouver le chemin des boutiques indépendantes. « On espère que tout le monde prendra conscience que ce sont les petits commerçants qui font vivre les centres-villes », poursuit Sophie Troussier.

À la « Librairie Albertine », c'est l'excitation qui est de mise. « Après deux mois de confinement, certains ont besoin de faire le plein de lectures ! », s'exclame la libraire Héloïse Adam, qui annonce déjà avoir accueilli plusieurs clients durant la matinée. Cette réouverture est également l'occasion pour la boutique de poursuivre son système de commande et de livraison instauré ces dernières semaines.

Des adaptations nécessaires

S'adapter, c'est aussi le nouveau credo de Célia Lepelletier, responsable de la friperie « Vintage Factory », installée rue Dumont-d'Urville. « Je fais tout le protocole sanitaire nécessaire pour accueillir les clients. Seules deux personnes peuvent être présentes ensemble

et j'essaie que ça ne dépasse pas les 20 minutes pour qu'il n'y ait pas trop d'attente à l'entrée », informe la jeune responsable, qui annonce ouvrir désormais du lundi au samedi.

La fleuriste mise sur la fête des mères

Pour la fleuriste Delphine Picollec, les huit semaines de fermeture ont été un coup dur. Son commerce « Flora » a démarré il y a seulement un an. Pour se rattraper, elle mise sur la Fête des mères, le 7 juin, qui représente l'une des journées les plus importantes pour sa profession. « Mais il faudra précommander avant pour des bouquets spécifiques et il y aura un stand de récupération dehors. On est obligés de faire ça si l'on veut que ce ne soit pas la cohue dans le magasin », déclare la fleuriste.

Cette dernière espère également que les gestes barrières seront bien appliqués par la population dans les prochains jours. « Il ne faut absolument pas qu'il y ait un deuxième confinement. J'ai déjà dû demander un crédit et en faire un autre, ça serait tout simplement impossible pour moi ».

NÉVEZ ● Petits effectifs pour la réouverture de la crèche



La crèche La Courte Échelle a rouvert ce lundi matin, en petits effectifs. Entre trois et six enfants seront accueillis d'ici le 25 mai. « Nous avons pris le maximum de précautions », précise la directrice Marie Jan. « Le port du masque est ainsi

obligatoire pour le personnel et les parents, le lavage de main est très fréquent pour tout le monde, les jeux sont lavés midi et soir, et la distance d'un mètre est respectée lors des repas et des siestes », précise la directrice. Sans oublier les locaux désinfectés par nébulisation, et le ménage complet effectué tous les soirs par le personnel.

PONT-AVEN

Commerces : des inquiétudes sur l'avenir

● Michel Satre, également co-président du groupement commercial se demande quel sera l'avenir : « Nous sommes dans l'inconnu concernant la future fréquentation de Pont-Aven qui pour l'instant est inexistante. Nous ne savons pas quel sera l'impact de cette pandémie sur nos commerces ». Certes, la clientèle locale des 100 km à la ronde pourra revenir et elle peut apporter du monde dans la cité des peintres, mais les deux derniers mois de chiffre d'affaires ont bel et bien été perdus, « dont le mois d'avril et ses vacances non négligeables. Si les chiffres sont corrects cet été, on

pourra dire que cette crise aura été une pérépétie. Mais pour l'instant, l'inquiétude sur l'avenir immédiat et la saison est présente. C'est elle qui nous permet de tenir l'hiver ». Les bijouteries Satre de Pont-Aven, Concarneau et Rosporden et leurs trois employés ouvrent cette semaine aux heures habituelles. La fête des mères étant proche (7 juin), là aussi, Michel Satre doit faire face aux problèmes de commandes.

Michel Satre annonce également que le groupement commercial a pris contact avec la nouvelle municipalité pour parler de l'avenir de la saison.



ROSPORDEN

Rentrée par étapes à l'école Ste-Thérèse

● Après consultation des parents d'élèves, les cours reprendront à l'école Sainte-Thérèse, jeudi 14 mai pour les élèves de grande section, CP et CM2, puis le vendredi 15 mai pour ceux de CE1, CE2 et CM1.

« L'accueil des élèves de petite et moyenne sections est, quant à lui, différé à une date non arrêtée quand les protocoles sanitaires auront été éprouvés. Nous avons adopté, le 4 mai, un protocole qui repose sur les principes du maintien de la distanciation physique, de l'application des gestes barrière, de la limitation du brassage des élèves, du nettoyage et la désinfection des locaux et matériels, ainsi que sur la formation, l'information et la com-

munication », indique Sébastien Moreau, le directeur de l'école.

L'équipe, réunie dès ce lundi 11 mai, continue de réfléchir à la bonne organisation de l'accueil des enfants tout en conservant le lien avec chacun d'eux. « En effet, depuis le lundi 16 mars de la petite section au CM2, chaque enseignant a continué de dialoguer (par mail, visio ou téléphone) avec chaque famille. Ce lien est très important afin de mesurer l'état d'esprit de chaque enfant », signifie le directeur.

Le directeur Sébastien Moreau indique que le service de garderie périscolaire ne pourra en revanche être ouvert.



SAINT-YVI

Réouverture progressive de l'école publique

● L'école publique ouvrira progressivement ses portes aux élèves, ce mardi 12 mai, à raison de deux jours par semaine en alternance, à l'exception des élèves « prioritaires ». Le directeur Frédéric Mell annonce d'ores et déjà la mise en place de mesures drastiques afin d'éviter tous risques, tant pour les enfants que pour le personnel. À savoir : aucun contact physique en classe, où les écoliers devront rester à leur place en permanence ; récréation par groupe classe, sans jeux collectifs ; les enseignants ne pourront pas s'approcher des élèves ; application des gestes barrières. Par ailleurs, la direction se dit consciente que plusieurs notions du pro-

gramme ne seront pas vues ou assimilées par les élèves cette année. Elle prévoit déjà les ajustements nécessaires pour la rentrée prochaine.

Dans un autre registre, le service de restauration sera assuré, avec une adaptation des salles permettant la distanciation des enfants, qui seront servis individuellement et intégralement par le personnel. La garderie est rétablie aux horaires habituels ainsi que l'accueil de loisirs. Mais ce dernier sera réservé aux enfants des personnels prioritaires (sur inscription) et se tiendra exceptionnellement dans l'enceinte de l'école. Les transports scolaires devraient être opérationnels à compter du 18 mai.